

COMMUNE DE  
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU  
PAS DE CALAIS

CANTON DE  
BAPAUME

**DELIBERATION**

**N°43/2024**

**Objet :**

**Tarification/Buvette/  
Festivités du 07  
juillet**

**Certifié exécutoire  
par la Maire, le**

21/6/24



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 juin, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 05 juin 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD, Dorothee LEFEBVRE, Eugène DELAMBRE, Angélique BARBIER, Muriel POLLART, Laurent DHE, Véronique HERMANT, Clément BACRO (arrivé à 20H18), Bruno VIENNE, Sylvie COUSIN, Laury FLIPPE.

Absent : Daisy LAINE.

Procuration : NEANT

Secrétaire : Laurent DHE

La séance ouverte, Madame BARBIER propose que les tarifs qui seront appliqués lors des festivités du 07 juillet 2024 soient les suivants :

Champagne (bouteille) : 23€	Champagne (verre) : 3,50€
Crémant de Loire (bouteille) : 12€	Crémant de Loire (verre) : 2,50€
Muscat (verre) : 2€	
Vin rosé (bouteille) : 8€	Vin rosé (verre) : 1,50€
Bière pression : 3€	Picon bière : 3€
Coca cola, Orangina, Ice-Tea, Perrier (verre) : 1€	
Eau plate (bouteille) : 1€	
Tarte : 12€	Part de tarte : 2,00€

A l'unanimité des membres présents et représentés, l'assemblée accepte l'application de ces tarifs.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT  
SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire,  
Anne-Marie BARBIER

